

GARANTIE LIMITÉE TREK SUR LES TRAINS DE ROULEMENT

La garantie Trek couvre uniquement les pièces neuves vendues par Trek inc. installées correctement et utilisées dans des conditions normales.

La couverture maximale est de 4000 heures de service, ou trois ans à compter de la date d'achat ou jusqu'à ce que la pièce soit usée à 100 %, selon la première occurrence.

L'ajustement au prorata est calculé selon les dimensions des composantes principales ou selon la durée d'utilisation. La valeur au prorata est déterminée par Trek.

L'ajustement pour les joints desséchés prématurément des chaînes lubrifiées se limite au remplacement des pièces défectueuses.

La garantie sur les chaînes de roulement à patins larges comporte une réduction de 50 % de la garantie normale.

La garantie normale est réduite de 50 % pour les débusqueuses et certaines autres applications en foresterie.

La garantie sur les produits couvre :

- les composantes et assemblages des galets de roulement, roues avant, barbotins, chaînes, patins et fixations;
- les suintements statiques des chaînes SALT, des groupes de galets et roues avant;
- le bris anormal des composantes.

GARANTIE LIMITÉE TREK SUR LES PRODUITS AUTRES QUE LES TRAINS DE ROULEMENT

La garantie Trek couvre uniquement les pièces neuves vendues par Trek inc. installées correctement et utilisées dans des conditions normales. Les composantes du moteur sont couvertes par la garantie du fabricant.

La couverture maximale est de 1200 heures de service ou six mois à compter de la date d'achat, selon la première occurrence.

L'ajustement se limite au remplacement des pièces défectueuses de Trek ou à un crédit sur marchandise.

Les frais de main-d'œuvre, de déplacement et autres ne sont pas couverts par la présente garantie.

La garantie couvre :

- les pièces ou assemblages qui ne fonctionnent pas correctement;
- les assemblages étanches suintants;
- le bris anormal.

Aucune autre garantie expresse ou tacite relative à la qualité, au rendement, à l'absence de défaut, à la qualité marchande ou à la conformité.